

Bulletin infos pêche

Février 2017

La lote, une espèce menacée !

Vulnérable en France, la lote est encore présente sur certaines rivières nivernaises.

La lote ou lotte, est un poisson d'eau douce de moins en moins connu. Depuis déjà plusieurs dizaines d'années, elle disparaît peu à peu du cortège de poissons habituellement capturés par les pêcheurs nivernais. Reconnaissable à sa tête large et plate et son unique barbillon sous la mâchoire inférieure, la lote est une espèce qui vit dans les grandes rivières fraîches et les lacs alpins.



Lote capturée lors d'une pêche électrique sur la Dragne entre Onlay et Moulins-Engilbert

Dans la Nièvre, elle est surtout présente sur le bassin versant de la Loire, et plus particulièrement sur celui de l'Aron. Son activité se concentre essentiellement l'hiver, plutôt la nuit, avec une léthargie bien marquée en été. A l'état adulte, les lotes vivent près du fond et se cachent dans les sous-berges ou dans les racines pendant la journée. Son régime alimentaire est constitué d'invertébrés, d'écrevisses mais aussi de poissons. Première espèce à se reproduire en début d'année, le frai a lieu dans une eau très froide, inférieure à 5 degrés, dans les bras morts ou les annexes inondées. Sa régression inquiétante en France est d'ailleurs en grande partie liée aux aménagements hydrauliques qui ont fait disparaître ses sites de reproduction.



Egalement très sensible à la pollution et aux températures d'eau trop chaudes, la lote est menacée sur tout le bassin de la Loire.

Des mortalités apparaissent à partir de 23°C, et une température constante de 25°C entraînerait jusqu'à 60% de mortalité.

La concurrence avec le silure, qui occupe les mêmes caches, semble également accentuer la raréfaction des populations de lotes.

Très appréciée des pêcheurs il y a encore quelques dizaines d'années pour la valeur gustative de sa chair et de son foie très volumineux, la lote fait désormais partie des captures exceptionnelles.

Considérée comme «vulnérable» sur la liste rouge des espèces menacées en France, il reste heureusement de belles populations de lotes sur les grands lacs alpins...



Un unique barbillon orne la mâchoire inférieure de la lote, signe de reconnaissance infallible.

Présence dans la Nièvre

Les pêches électriques de sauvetage ou d'inventaires piscicoles réalisées sur les cours d'eau nivernais révèlent régulièrement de bonnes surprises.

Alors que leur raréfaction et leur activité essentiellement nocturne ne permettent quasiment pas aux pêcheurs de les prendre à la ligne, des lotes sont capturées chaque année grâce à l'«électricité».

La plupart des prises se font sur des affluents de l'Aron, comme le Guignon, la Dragne ou la Roche, ou sur des petits cours d'eau affluents directs de la Loire ou de l'Allier.

Leur présence est systématiquement signalée à l'Agence Française de Biodiversité (ex ONEMA).



La pêche électrique est le seul moyen de recenser toutes les espèces piscicoles présentes sur une portion de rivière.

Zoom sur les AAPPMA nivernaises

L'AAPPMA « La Myennoise » de Myennes

L'Association « La Myennoise », dernière AAPPMA sur l'axe Loire avant de passer dans le Loiret ou le Cher, possède un territoire vaste et diversifié. La Loire sur plusieurs kilomètres, les sablières des Communaux (ou « Trous de la Celle ») situées à la Celle sur Loire, ou encore la Vrille entre Neuvy sur Loire et Annay font partie du domaine rendu accessibles aux pêcheurs.



Sablières de la Celle sur Loire

Avec 6 membres du bureau et l'aide habituelle de 9 bénévoles, l'AAPPMA organise de nombreuses manifestations, entretient ses parcours, et réalise les alevinages.

Au programme de cette année, après un loto organisé le 11 et 12 février, un repas dansant aura lieu le 4 mars à la salle des fêtes de Myennes. Le 11 mars, pour l'ouverture de la truite, une buvette sera montée au Gué des Iles, si le temps le permet. Puis viendront une journée de découverte de la pêche (encadré par des pêcheurs confirmés) à l'occasion de l'ouverture des carnassiers le 1^{er} mai, des ateliers « techniques de pêche » et montage de mouches le dimanche 4 juin pour la Fête Nationale de la Pêche au Gué des Iles sur la Vrille, un loto à la salle des fêtes de Myennes, un concours de pétanque au stade de Myennes le 5 août, ainsi qu'un marché de Noël les 18 et 19 novembre prochain.

Toutes les manifestations parallèles à la pêche ont pour but de récolter des finances qui seront réinjectées dans des alevinages, des entretiens de berges ou d'autres actions en faveur de la pêche.

Parmi les réalisations et actions de la Myennoise :

- Une opération annuelle de nettoyage sur l'ensemble des lots de pêche
- Une rampe de mise à l'eau en Loire à Myennes
- Un ponton handipêche sur la première sablière à la Celle sur Loire
- La création d'un parcours de pêche spécialisé « truite » sur la Vrille sur 4 kilomètres à l'aval d'Annay, ouvert à la réciprocité (règlement particulier défini par Arrêté préfectoral, nombreux alevinages en truites arc en ciel)
- Des alevinages sur les sablières de la Celle en tanches, gardons, carpes, brochets)
- Des animations dans les écoles auprès des enfants des communes rattachées à la Myennoise (Neuvy sur Loire, Annay, La Celle sur Loire, Myennes)

L'AAPPMA possède également 2 gardes pêches particuliers qui ont suivi la formation nécessaire pour être assermentés. Ils surveillent ainsi l'ensemble des milieux aquatiques gérés par la Myennoise.



Inauguration du parcours truite de la Vrille

Brèves pêche

- Réservoir du Châtelet

Ouverture

L'étang de pêche à la mouche du Châtelet, près de Château-Chinon, ouvrira le samedi 4 mars, une semaine avant l'ouverture générale de la truite et des rivières de 1ère catégorie piscicole. L'occasion pour les moucheurs de démarrer la saison en combattant de belles truites arc en ciel...



- Carpe de nuit

Ouverture

La pêche «nocturne» de la carpe sera à nouveau possible à partir du 1er mars prochain sur tous les secteurs validés par Arrêté Préfectoral.

Les carpistes courageux pourront donc bientôt repasser des nuits au bord de l'eau et s'adonner à leur passion.

Tous les secteurs 2017 sont consultables sur le site Internet de la Fédération.

- Yonne aval

Thermie

La Fédération de Pêche suit la température des eaux de l'Yonne en aval de Pannecière.

Les trois sondes placées à Chassy, Montreuillon et en amont de Corbigny révèlent des valeurs ne dépassant pas 18,5°C, même au plus chaud de l'été.